

« On produit de l'échec scolaire artificiel et injuste »

Sous l'appellation « constante macabre » André Antibi dénonce le tri par les notes

>> Qu'entendez-vous par « constante macabre » ?
Imaginons, en France, un professeur excellent avec des élèves excellents. Toutes les notes devraient donc être bonnes. Or, si c'était le cas, ce professeur serait montré du doigt ! Sous la pression de la société, pour être crédibles, les enseignants sont obligés de mettre des mauvaises notes. Il y a un tiers de bons, un tiers de moyens, un tiers de mauvais, et la moyenne doit être de 10 sur 20. C'est une aberration parce qu'on produit ainsi de l'échec scolaire artificiel et injuste. Même si un élève a bien fait son travail, il peut se retrouver dans le mauvais tiers...

>> Qu'entendez-vous par « constante macabre » ? Est-ce une spécificité française ?
La France est de plus en plus isolée. Au Canada, aux États-Unis, en Israël et dans bien d'autres pays, on nous prend pour des fous. C'est une question de mentalité, d'approche du métier. Ailleurs, on pose des questions auxquelles l'élève peut répondre et on considère que les interrogations servent d'entraînement.

A contrario, en France, lorsqu'un professeur est convaincu que tous les élèves peuvent répondre à une question, il ne la pose pas. Et il se débrouille pour trouver une question destinée à l'élève « Musclor » afin d'éviter que même les meilleurs sortent avant la fin de l'interro. En fait, tous les examens sont des concours déguisés. Le système d'évaluation au primaire n'échappe pas à la règle.

>> Qu'entendez-vous par « constante macabre » ? D'où vient cette constante macabre ?

Beaucoup de choses existent parce qu'on reconduit bêtement des modèles. Mais les enseignants continuent, la plupart du temps sans en avoir conscience. Il m'a moi-même fallu 20 ans pour m'en rendre compte. Jusqu'à une certaine époque, ce n'était pas grave, parce que même les victimes de la constante macabre pouvaient s'en sortir. Aujourd'hui, c'est différent.

>> Que proposez-vous ?
D'abord, je ne voudrais pas qu'on se méprenne. Je ne suis pas opposé aux notes et aux

concours, mais à l'échec artificiel. Depuis le livre que j'ai publié en 2003, l'idée fait son chemin. Elle a fait l'objet d'une audition au Sénat, et, il y a trois semaines, la direction des affaires scolaires m'a dit qu'elle allait envoyer un courrier aux rectorats pour encourager les expérimentations par contrat de confiance. Il s'agit de donner à l'élève, une semaine avant chaque contrôle, un programme très précis des exercices qu'ils devront refaire. Aujourd'hui, environ 400 professeurs travaillent de cette manière. Cela demande autant de travail aux élèves et ne s'apparente absolument pas à du laxisme.

Recueilli par Muriel Florin
mflorin@leprogres.fr

> NOTE

Conférence publique vendredi 13 janvier à 20 h 30 au Lycée Saint-Marc. 10 rue Sainte-Hélène, 6902 Lyon. Métro Bellecour/Ampère. Participation aux frais 3 euros. Renseignements auprès de l'Union des parents d'élèves de l'enseignement libre (Udapel) Tel 04 78 37 74 71



André Antibi est enseignant chercheur de l'École Supérieure d'Aéronautique de Toulouse. Il dénonce depuis 15 ans la sélection par les notes. A l'invitation des parents d'élèves de l'enseignement privé, il donne une conférence à Lyon vendredi / DR